

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Lettre pastorale de Mgr l'archevêque de Montréal: Pèlerinage de Réparation au Sacré-Coeur de Jésus. — IV Correspondance romaine. — V L'éducation chrétienne des jeunes filles. — VI La prédication d'aujourd'hui.

AU PRONE

Le dimanche 14 juillet

On annonce :

La neuvaine à sainte Anne, le mercredi 17, pour finir la veille de la fête, ou le vendredi 19, pour finir la veille de la solennité. ¹

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 14 juillet

Hors des églises consacrées

Messe du VIII^e dim. après la Pent., **semi-double**; mém. de saint Bonaventure sans 3^e or.; préf. de la Trinité. — Aux vêpres du dim., mém. de saint Henri et de saint Bonaventure.

Dans les églises consacrées

Toutes les messes (excepté celle du curé) de la Dédicace d'une église; mém. du dim. (et de saint Bonavent., à la messe basse); préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres de la Dédicace, mém. du dim. et de saint Henri.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 21 juillet

Dans les églises dédiées à saint Jacques, on anticipe au 21, la solennité de sainte Anne pour faire celle de saint Jacques le 28.

¹ L'Eglise n'a pas accordé d'indulgence à cette neuvaine pour tous les fidèles, mais les congrégations de Dames de Sainte-Anne jouissent d'une indulgence plénière obtenue par nos évêques.

La solennité des titulaires qui tombent le 28 juillet sera remise au 4 août. La solennité des autres titulaires qui tombent du 22 au 27 juillet sera anticipée au 21 juillet.

La fête du saint Rédempteur ne se fait plus dans les églises titulaires, le 23 octobre, mais le 15 juillet. La solennité se fait le dimanche suivant, s'il est libre.

Diocèse de Montréal. — Du 15 juillet, saint Rédempteur ; du 16, Notre-Dame du Carmel (Montréal et Lacolle) ; du 19, saint Vincent de Paul (Montréal et île Jésus) et de saint Arsène ; du 20, sainte Marguerite (lac Masson) ; du 22, sainte Madeleine ; du 24, saint François Solano ; du 25, saint Christophe.

Diocèse d'Ottawa. — Du 15 juillet, saint Rédempteur ; du 18, saint Camille (Farrelton) ; du 20, saint Bonaventure (Britannia) et saint Emile (Suffolk) ; du 24, saint Déclan (Brightside).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 22 juillet, sainte Madeleine ; du 23, saint Liboire ; du 28, saint Nazaire.

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 16 juillet, Notre-Dame du Carmel (Valmont) ; du 17, saint Alexis (des Monts) ; du 22, sainte Marie-Madeleine (Cap).

Diocèse de Sherbrooke. — Du 21 juillet, sainte Praxède (Bromptonville).

Diocèse de Nicolet. — Du 18 juillet, saint Frédéric, (Drummondville) ; du 24, sainte Christine ; du 25, saint Christophe (Arthabaskaville).

Diocèse de Valleyfield. — Du 15 juillet, saint Rédempteur ; du 22, sainte Madeleine (Rigaud).

Diocèse de Pembroke. — Du 15 juillet, saint Henri (Grand-Désert) ; du 16, Notre-Dame du Carmel (la Passe).

Diocèse de Joliette. — Du 17 juillet, saint Alexis.

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 16 juillet, Notre-Dame du Carmel (Duhamel).

Diocèse de Haileybury. — Du 16 juillet, Notre-Dame du Carmel (Guigues) ; du 28, saint Nazaire (la Barrière). J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi	16 juillet	— Sainte-Théodosie.
Jedi	18	— Saint-Sauveur.
Samedi	20	— Saint-François-de-Sales.

LETTRE PASTORALE
DE Mgr L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

Pèlerinage de Réparation au Sacré-Cœur de Jésus

Nos très chers frères,

Un des charmes religieux de la vieille Europe, c'est, sans aucun doute, la multiplicité de ses lieux de pèlerinage. Notre pays, quoique jeune encore, a vu surgir plusieurs de ces sanctuaires privilégiés, qui sont devenus le rendez-vous aimé des foules pieuses. Quand les siècles auront passé, ils auront, eux aussi, à redire une longue histoire de grâces et de bienfaits. Le diocèse de Ville-Marie n'aura pas été le moins favorisé sous ce rapport. Nous venons attirer aujourd'hui votre attention sur le pèlerinage de la chapelle de la réparation.

La première idée en revient à M. l'abbé Clément Brisset, dont le zèle fut secondé par une noble et pieuse personne alliée à sa famille et retirée aujourd'hui dans un Carmel de France. L'abbé Brisset avait une âme d'apôtre, il rêvait sans cesse à de nouveaux moyens de consoler le Cœur de Jésus offensé. La pensée qui, on peut le dire, l'avait obsédé, était celle-ci : " Les péchés si nombreux qui se commettent demandent expiation ; il faut donc ériger un sanctuaire spécial de réparation. " Une mort prématurée ne devait pas permettre au pieux abbé de réaliser son généreux dessein. Il s'éteignait le 24 mai 1896.

L'héritière de son projet se mit résolument à l'oeuvre sans plus tarder. A quelques milles de Montréal et près du joli village de la Pointe-aux-Trembles, elle fit élever une chapelle dans une propriété de la famille, chapelle qui fut bénite en

1897 par M. Bourgeault, vicaire capitulaire. C'était un simple édifice en bois, sans ornements ni sculptures. Mais il se dressait dans un site enchanteur, à deux pas de notre grand fleuve, sur la lisière d'un bosquet d'érables qui l'enveloppait d'ombre et de fraîcheur. Dans ce bosquet, on érigea un chemin de croix monumental. Le regretté et vénéré Père Frédéric, ancien missionnaire de Terre-Sainte, avait lui-même tracé le plan des stations et mesuré toutes les distances sur le modèle exact de la *Via Crucis* de Jérusalem. Un calvaire splendide le couronnait. Puis, à quelques pas de là, un édicule détaché reproduisait fidèlement la forme et les dimensions du saint sépulchre de Jérusalem. On conçoit que ce pieux sanctuaire attira l'attention, et que bientôt les pèlerins de Montréal et d'ailleurs en apprirent le chemin. Depuis 1898 c'est aux Pères du Très-Saint-Sacrement que la garde en a été confiée. Ils se sont dévoués sans compter et, il faut le dire, avec succès à ce nouvel apostolat. A leur appel, des foules de plus en plus nombreuses vinrent visiter ces lieux bénis et offrir au Cœur de Jésus leurs hommages de réparation. C'est par centaines et, à certains jours, par milliers, qu'aux mois d'été, on voit les fidèles agenouillés devant l'autel pendant l'heure sainte ou parcourir en priant et en chantant les stations du chemin de la croix, ou bien encore faire une procession triomphale au Dieu de l'hostie dans cet endroit même qui rappelle si vivement les humiliations de sa passion. On calcule que chaque année, de 50,000 à 100,000 pèlerins se rendent à ce sanctuaire vénéré.

Avec le temps, et grâce à la générosité des fidèles, le pèlerinage s'est enrichi de plusieurs monuments qui n'en constituent pas l'un des moindres attraits. Au chemin de croix monumental dont nous avons déjà parlé, sont venus s'ajouter une belle grotte de l'agonie, une reproduction exacte de la grotte de Lourdes, une élégante rotonde de style oriental ou *santa* et plusieurs autres monuments remarquables.

En 1905, l'oeuvre éprouve, comme le quelques heures, l'incendie d'une chapelle et le coût, pour un instant, les proportions plus élevées. On érigea une statue dorée, dont les bras s'ouvrent à la prière.

Sans qu'il ait été question de grâces et faveurs, la Réparation, comme on dit, est devenue une affaire de toutes et surtout des vieilles.

Ainsi, dans la paroisse, le nom même l'indiquait, le premier du pèlerinage, le devoir de l'heure sainte, de poursuivre des conversions nombreuses, les incultes et étonnés se multipliaient, mandaient avec justice réservait à Dieu, le ciel n'avaient pour eux, dans les derniers temps il y avait de la réparation.

Réparation : Jésus à sa bienheureuse

Réparation : enfants à Lourdes et

Ce grand et inc

En 1905, l'oeuvre de la réparation fut soumise à une rude épreuve, comme le sont souvent les oeuvres de Dieu. En quelques heures, l'incendie détruisait de fond en comble l'ancienne chapelle et le couvent adjacent. Sans se décourager ni hésiter un instant, les Pères rebâtirent couvent et chapelle dans des proportions plus vastes. Sur le clocher de la nouvelle église on érigea une statue monumentale du Sacré-Coeur en bronze doré, dont les bras étendus semblent bénir les foules et les inviter à la prière.

Sans qu'il ait été le théâtre de miracles éclatants, bien des grâces et faveurs signalées ont été obtenues au sanctuaire de la Réparation, comme aussi des faveurs temporelles importantes et surtout des conversions inattendues et vraiment merveilleuses.

Ainsi, dans la pensée de ses pieux fondateurs et comme son nom même l'indique, la réparation au Sacré-Coeur est le but premier du pèlerinage. Or la réparation n'est-elle pas le grand devoir de l'heure présente, la fin la plus noble que puissent poursuivre des coeurs généreux? En constatant les péchés innombrables, les injustices les plus criantes et les vices les plus éhontés se multiplier sur la terre, les hommes de Dieu se demandaient avec effroi quels châtiments terribles la divine justice réservait à la terre coupable. Les avertissements du ciel n'avaient pourtant pas manqué, et plus d'une fois en ces derniers temps il avait réclamé des chrétiens le grand devoir de la réparation.

Réparation : c'était la plainte amoureuse du Coeur de Jésus à sa bienheureuse confidente, Marguerite Marie.

Réparation : c'est aussi ce que Marie réclamait de ses enfants à Lourdes et à la Salette.

Ce grand et indispensable devoir, l'avons-nous compris suf-

fisamment ? Chose certaine, c'est que, jusqu'à cette heure, la réparation n'a pas été jugée suffisante dans la balance de la justice divine, et les fléaux sont venus fondre sur l'humanité coupable, devenant de jour en jour plus menaçants et plus terribles. C'est donc le temps ou jamais de tourner nos regards et de lever nos coeurs vers le ciel, pour implorer grâce et miséricorde.

Voilà pourquoi nous voudrions que l'oeuvre si belle et si nécessaire qu'accomplit dans notre diocèse le pèlerinage de la Réparation non seulement ne se ralentit point, mais prit au contraire de nouveaux et de plus grands accroissements. Comme, par ailleurs, les Pères du Très-Saint-Sacrement, en raison des vides causés dans leurs rangs par la guerre et de leurs deux nouvelles fondations eucharistiques de Québec et de Chicago, n'étaient plus à même de consacrer à la desserte du pèlerinage un personnel suffisant, ils ont cru servir les intérêts de l'oeuvre en la remettant entre nos mains. Tout en remerciant vivement les Pères de tout le bien qu'ils ont accompli là depuis vingt ans, nous ne pouvons que bénir la divine Providence qui nous permet ainsi de réaliser un dessein cher à bien des âmes pieuses : celui de promouvoir la réparation au Sacré-Coeur en ayant, dans notre diocèse, un sanctuaire qui lui soit officiellement dédié.

En conséquence, nous voulons que la chapelle dite de la Réparation soit désormais chez nous le temple attitré de la réparation au Sacré-Coeur. Nous serons heureux que prêtres et fidèles y viennent chaque année en grand nombre, autant que possible organisés par groupements paroissiaux. Des chapelains pieux et zélés se tiendront à la disposition des pèlerins. C'est à eux que MM. les curés et autres voudront bien s'adresser désormais pour tout ce qui regarde l'organisation et les exercices du pèlerinage.

Sera la présence
toutes les églises
che qui en suivra

Donné à Mont
seing de notre ch
neuf cent dix-hu

Par

COI

 E nouvea
En voi
nemme
règle que lorsqu
point que la mir
qui lui servait d
le faire reconsac
par l'intermédi
dans un centre
grands dérangen
Dans certains g
vrerie ecclésiasti
dé à un vicaire g
patènes, ce qui c
lequel s'appuya

Sera la présente lettre pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises et chapelles où se fait l'office public, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Montréal, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre chancelier, le vingt-cinquième jour de juin mil neuf cent dix-huit.

✠ PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

Par ordre de Monseigneur,

EMILE LAMBERT, prêtre, *chancelier*.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Juin 1918.

LE nouveau droit canonique nous réserve des surprises. En voici une qui sera agréable, parce qu'elle est éminemment pratique pour MM. les curés. Il était de règle que lorsqu'un calice ou une patène étaient dédorés à ce point que la mince couche d'or laissait transparaître l'argent qui lui servait de soutien, on devait faire redorer l'objet, puis le faire reconsacrer. Souvent, il est vrai, l'opération se faisait par l'intermédiaire du fabricant, qui, placé ordinairement dans un centre où se trouvait le siège épiscopal, pouvait sans grands dérangements faire reconsacrer le calice ou la patène. Dans certains grands centres, à Lyon par exemple, où l'orfèvrerie ecclésiastique a un siège important, le pape avait accordé à un vicaire général le pouvoir de consacrer les calices et les patènes, ce qui déchargeait d'autant l'évêque. Le principe sur lequel s'appuyait cette coutume de redorer calice et patène,

c'est que la consécration adhère, non pas au vase sacré lui-même, mais à la mince couche d'or qui revêtait intérieurement la coupe du calice et extérieurement la patène.

La matière du calice dans l'Eglise n'a été définie d'une façon précise qu'à une époque relativement très récente. L'Eglise a successivement employé des calices en étain, en cuivre, en argent. Ce qu'elle demandait surtout c'est que le calice ne fut point fait d'une matière poreuse, le bois par exemple, pour que la purification en fut facile. Anciennement, il y avait des calices en verre, mais leur emploi fut vite banni à cause de la fragilité de la matière. On a donné naguère à la sacristie de la *Chapelle Sixtine*, au Vatican, un beau calice en cristal de roche. Pour obéir aux prescriptions ecclésiastiques alors en vigueur, les papes, qui tenaient à se servir de ce calice — qui était une véritable rareté, car il est très difficile de trouver le cristal de roche en masses assez grandes pour qu'on puisse en tirer un calice — avaient fait recouvrir le bord extérieur du vase sacré d'une lame circulaire d'or. On s'en servait le jeudi saint pour y faire reposer le corps du Sauveur, non sur le verre, mais sur une lame d'or.

Le nouveau droit a adopté un autre principe. Quand un vase sacré a été dûment consacré, il ne perd sa consécration que s'il est cassé ou s'il est changé de telle sorte qu'il ne puisse plus servir à l'usage auquel il était destiné. L'ancien droit, à vrai dire, édictait déjà cette prescription. Mais voici ce qui est nouveau. Si un vase sacré est détourné de sa sainte mission et employé à des usages profanes, qui sont toujours *indecoros* au sens du décret, il perd *ipso facto* sa consécration. Il en est de même s'il est mis en vente d'une façon publique. Vous voulez vendre un calice et vous vous adressez dans ce but à un négociant. Par le fait de la tradition du calice, celui-ci perd sa qualité de sacré. Il en serait autrement si vous vendiez le même calice à un particu-

lier. Cette
Elle ne fa

Il y a en

canon 1301

consécration

ensemble c

sacrés. Ma

généralement

tion. Il exi

pour le po

durure n'e

point fixé,

que la con

couche d'o

On sait

que de cal

prend que

en cuivre o

trouva vers

ants dema

conditions

servir pour

en pied du

tion, se bas

difficulté d

réponse fav

rait pas qu

aient touj

l'employai

es preuves

vente fac

En tout

urée des ei

ants.

lier. Cette vente privée ne tombe pas sous le coup du décret. Elle ne fait point perdre la consécration originelle.

Il y a encore une troisième exception, dont il est question au canon 1305, par. 2. Le calice est dédoré, perd-il par ce fait sa consécration ? Nullement. C'est le calice lui-même dans son ensemble qui a été consacré, c'est-à-dire converti aux usages sacrés. Malgré la perte de sa dorure, le vase sacré existe intégralement et par conséquent ne doit point perdre sa consécration. Il existe seulement, ajoute le décret, une obligation grave pour le possesseur du calice de le faire redorer. Mais cette dorure n'exigera point une nouvelle consécration. Voilà un point fixé, et il se base sur un principe solide, c'est à savoir que la consécration affecte l'objet lui-même et non la simple couche d'or qui revêtait intérieurement la coupe.

On sait que, d'après la règle actuelle, on ne peut se servir que de calices en argent. Et encore, par ce mot on ne comprend que la coupe du calice et sa patène. Le corps peut être en cuivre ou en tout autre métal. Quand Sainte-Claire Deville trouva vers 1862 le moyen de fondre l'alluminium, des fabricants demandèrent à la Congrégation des rites si, vues les conditions d'inaltérabilité du métal, on ne pouvait pas s'en servir pour faire des calices. Evidemment, il ne s'agissait pas du pied du calice, mais de la coupe elle-même. La Congrégation, se basant sur les qualités spéciales du nouveau métal, la difficulté de son oxydation, sa résistance aux acides, donna une réponse favorable. Mais le principe une fois admis, il n'apparaît pas que ce métal ait été très employé. Les curés préféraient toujours l'argent qu'ils connaissaient davantage et n'employaient guère le nouveau métal qui n'avait point fait ses preuves et n'était plus, après avoir été en usage, d'une vente facile.

En tout cas, voilà un point fixé qui épargnera à MM. les curés des ennuis et des formalités qui étaient parfois assez gênants.

* * *

Le jour de la fête de saint Pierre, il est de tradition d'orner le portique du milieu de la basilique vaticane de guirlandes de feuillage vert. C'est un usage qui est très ancien. Prudence rappelle qu'il dérive des rites qu'observaient les Romains dans les temples de leurs faux dieux certains jours de fête. Nombre de ces usages, bons en soi, ont passé dans l'Eglise, qui, en les ramenant à leur destination réelle, les a en quelque sorte sanctifiés. Au milieu de ces guirlandes de feuillage, on avait l'habitude de suspendre une sorte d'ellipsoïde, fait de feuillages entrecoupés de galons dorés. Lors du concile du Vatican, on a raconté que des prélats, aux préjugés gallicans, voyant là une affirmation symbolique du pouvoir pontifical sur le globe du monde représenté par l'ellipsoïde, avaient soin à la fête de saint Pierre d'éviter de passer sous la porte principale du portique ! Il leur semblait qu'en y passant, ils auraient adhéré au magistère suprême du pontife romain sur le monde entier, ce qu'ils ne voulaient pas.

Or, il paraît bien maintenant que cet ornement ne représente nullement le globe du monde. D'ailleurs si le globe terrestre est bien un ellipsoïde de révolution, la différence entre les deux diamètres est tellement faible que pratiquement on dit, et c'est la vérité, que la terre est ronde. Aussi quand on veut représenter la terre, on lui donne toujours l'apparence d'une sphère. Témoin, entre autres, le monumental globe de *lapis-lazuli* de Sibérie qui se trouve au-dessus de l'autel de saint Ignace au Gesù, à Rome. L'ornement dont il s'agit, affirme-t-on, représente plutôt la *nasse* (réservoir de poissons), telle qu'on s'en sert dans la province romaine. Quand un pêcheur a fait une bonne récolte, il dirige sa barque vers un endroit désigné ou marqué par un poteau, auquel est attaché une sorte de tonnelet, plus ou moins gros et percé de trous. C'est la *nasse* à laquelle il confie sa pêche et où il pourra puiser pour les be-

soins de
la cons
n'était
Pierre.

Cette
l'état q
sez vos
prendre
vulgair
re en l
lampad
cie de r
les de e
l'usage
lumière
rage bi
l'Anne
nous ne
Vaticar
descrip
été suc
rois, les
nous re
toutefo
que dor
le cach
sent pi
qui dar
de la e
mystiq

Nous
portan
de tou

soins de la vente. Les trous percés dans le tonnelet permettent la conservation du poisson en vie. La *nasse* de saint Pierre n'était qu'un souvenir fugace à l'entrée du narthex de Saint-Pierre.

Cette année, Mgr di Bisogne a voulu rendre plus sensible l'état qu'exerçait saint Pierre quand le Sauveur lui dit : "Laissez vos filets, je vous ferai pêcheur d'hommes." Il a fait suspendre au milieu du narthex de la basilique, que l'on appelle vulgairement le portique de Saint-Pierre, un grand lampadaire en bronze doré et représentant les filets de l'apôtre. Ce lampadaire éclairé à la lumière électrique est formé d'un cercle de métal doré retenu au plafond par quatre filets en mailles de cuivre doré. En bas est une demi-coupe faite suivant l'usage des lampadaires romains pour tamiser et réfléchir la lumière. Ce lampadaire est une nouveauté en matière d'éclairage bien que les filets de saint Pierre soient représentés dans l'*Anneau du pêcheur* ou sceau des brefs. Jusqu'à cette époque nous ne les avons jamais vus employés à l'ornementation de la Vaticane. Les auteurs qui nous conservent la mention et la description des dons précieux dont la vénérable basilique a été successivement enrichie par les papes, les empereurs et les rois, les cardinaux, les chanoines et d'insignes bienfaiteurs, ne nous retracent aucun objet de ce genre. Ce lampadaire rentre toutefois dans la tradition ecclésiastique et par le fait biblique dont il est la traduction artistique et par le filet qui orne le cachet des brefs. Que les filets du bienheureux apôtre puissent prendre un grand nombre de ces poissons symboliques, qui dans l'éternité feront cortège à celui qui est le digne *ichthus* de la célèbre inscription d'Autun et qui a dominé toute la mystique du moyen âge !

• • •

Nous ne vivons que pour mourir et l'on comprend, vu l'importance de nos derniers moments, la nécessité de les entourer de toutes les sécurités possibles, d'autant plus que le démon

fait à cette heure ses derniers et ses plus redoutables assauts. La piété des fidèles s'adressait pour cela à saint Joseph, si justement nommé le patron de la bonne mort parce qu'il a expiré dans les bras de la Sainte Vierge et de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il n'y a point à revenir sur cette dévotion. Tout simplement j'en veux faire connaître une autre qui conduit au même but par un autre moyen.

Des prêtres français, réunis en congrégation sous le nom de *Prêtres de Sainte-Marie de Tinchebray*, ont érigé au siège de leur intitut une confrérie qui s'appelle la confrérie de *Notre-Dame de la Bonne Mort*. Cette confrérie compte à présent plus de 50 000 fidèles. Elle s'est développée avec rapidité. Aussi, Benoît XV a-t-il voulu l'ériger canoniquement et lui accorder de nombreuses indulgences, soit plénières soit partielles, et qui se gagnent par les fidèles, dans le but d'obtenir une bonne mort. Dans son bref du 22 mars 1918, le pape a donc voulu justifier cette nouvelle forme de la dévotion à la Sainte Vierge. C'est, si l'on peut dire ainsi, une spécialisation ou une application du titre de *Notre-Dame des Sept-Douleurs*. D'après les évangiles, Marie ne parut guère durant la vie publique de son divin fils. Mais on la retrouve au calvaire. Là, elle souffre avec Jésus, elle s'immole avec lui pour le salut du monde, elle l'offre au père céleste comme victime expiatoire à tel point qu'on a pu l'appeler la vierge rédemptrice. C'est dans cette station au pied de la croix, dans le rôle qu'elle a tenu au cours du sacrifice suprême, dans l'assistance qu'elle a donnée à Jésus mourant, que se trouve la raison profonde et naturelle de son patronage pour tous les chrétiens qui sont à l'article de la mort. Elle étend sur tous les fils qu'elle a engendrés au pied de la croix la protection et l'aide qu'elle a donnés au Seigneur Jésus.

Ce bref est important, moins à cause des indulgences qu'il accorde aux fidèles qui invoqueront *Notre-Dame de la Bonne*

Mort, que par sa portée théologique et la consécration officielle par l'Eglise d'un titre spécial à *Notre-Dame-des-Sept-Douleurs*. Bien entendu, saint Joseph reste à la place que lui a faite si justement la dévotion des fidèles et rien n'est changé sous ce rapport. Chacun pourra suivre l'attrait spécial qu'il ressent. Tout ce qu'il faut retenir, c'est que désormais, pour ce qui regarde la bonne mort, nous avons deux intercesseurs au lieu d'un. Et il est légitime de croire que la miséricorde de Dieu s'étendra d'une façon encore plus abondante sur le monde, puisqu'elle aura maintenant deux canaux au lieu d'un.

DON ALESSANDRO.

L'EDUCATION CHRETIENNE DES JEUNES FILLES



l'occasion du troisième centenaire des Ursulines, Sa Sainteté Benoît XV adressait naguère à Madame la supérieure générale la lettre suivante :

“ La célébration solennelle du troisième centenaire des Ursulines, pour commémorer l'élévation de l'Institut au rang d'ordre religieux, tombe bien à propos au milieu de la douloureuse période que nous traversons. La cause principale de tant de maux est manifeste. Un trop grand nombre d'hommes, dans la vie privée comme dans la vie publique, se sont éloignés des principes et des institutions chrétiennes qui sont le fond des Etats. Depuis longtemps déjà, mais surtout depuis la Révolution française, on s'est efforcé de restreindre la vertu bienfaisante de l'Eglise en un champ de plus en plus étroit, au point d'anéantir toute son influence dans la société humaine.— Ainsi tout spécialement s'est-on appliqué à soustraire la femme aux soins et à l'action maternelle de l'Eglise. Chacun sait en effet la part étonnante que, dans l'un et l'autre sens, la femme peut avoir sur la destinée du genre humain. Si elle s'éloigne de sa voie normale, toute la discipline domestique ou

civile en est ébranlée. C'est ainsi qu'on a pu voir des femmes, élevées en dehors de la religion, abandonner, en même temps que la piété, toute retenue. Combien en est-il qui, se livrant à des études trop étrangères à leur sexe, prennent des manières toutes masculines, ou qui, désertant les devoirs domestiques pour lesquels elles étaient faites, se lancent témérairement au milieu des luttes de la vie! De là cette déplorable perversité des mœurs que la licence même de la guerre a extraordinairement accrue et propagée. — A cette perturbation générale de toutes choses, vous avez résisté autant qu'il était en votre pouvoir en formant à la sagesse chrétienne les jeunes filles dont l'éducation vous était confiée. Elle est grande et belle, assurément, l'oeuvre méritoire que, dans ce champ d'action, vous avez accomplie avec la grâce de Dieu. Nous avons pleine confiance que la bonté divine fera surgir de cette immensité des ruines un ordre de choses tout nouveau dans lequel domineront les principes de la justice et de la charité chrétiennes. Tous les gens de bien, chacun pour sa part, devront coopérer à cette restauration de l'ordre. Quant à vous, vous rappelant ce que votre société a fait jusqu'ici, appliquez-vous avec un zèle encore plus ardent à votre tâche, qui est de former les esprits et les coeurs des jeunes filles de telle sorte qu'elles soient un jour des mères de famille vraiment dignes de leur profession chrétienne. ”

La Voix de Notre-Dame (Chartres).

LA PREDICATION D'AUJOURD'HUI

ENSEIGNER, mais de façon saisissante, personnelle, avec l'accent de conviction d'un apôtre qui ambitionne de faire partager les croyances qui font sa joie et sa vie: tel doit être le but exclusif du prédicateur chrétien. Le reste viendra par surcroît.

Enseigner quoi? D'abord ce qu'on vient faire à l'église. Le mode des grandes thèses ingénieusement déduites a fait grand

tort à
dre jus
donnar
tails p

Réfl
mes à
l'usage
ils ne e
pliquer

Avan
spécula
catéchi
cette q
tre je

Lui
naître
intégra
formul
d'où el
une co
part, d
tre en
pour y
extrav
à accor
ie fais
viendr

Qu'e
qu'on
plus ou
de not
Il for
propre
compre

tort à l'homélie plus souple, qui permettait aisément d'atteindre jusqu'aux détails pratiques, difficiles à ranger dans l'ordonnance d'un discours proprement dit. Or, ce sont ces détails pratiques qui font des chrétiens.

Réfléchit-on à l'illogisme qui voudrait contraindre des hommes à s'entasser dans une église, dont ils ne connaissent pas l'usage, à s'immobiliser pendant le cours d'une messe, à quoi ils ne comprennent rien, et cela pour des raisons qu'ils ne s'expliquent pas? C'est pourtant ce qui se passe généralement.

Avant de lancer l'auditeur résigné dans les hauteurs de la spéculation dogmatique, ou même dans le modeste domaine du catéchisme, ne serait-il pas bon de lui fournir une réponse à cette question qu'il se pose sans doute: — Qu'est-ce que diantre je viens faire ici?

Lui dire ce que c'est qu'une église, une messe; lui faire connaître qu'il existe un livre, le *Paroissien*, qui renferme la trame intégrale du sacrifice; lui expliquer pourquoi et comment les formules que ce livre renferme se succèdent dans tel ordre, d'où elles proviennent, ce que c'est qu'une épître, un évangile, une collecte, un introït; en un mot, lui révéler qu'il prend part, de façon effective, à un culte public et officiel, et lui mettre en mains des moyens pratiques, des outils, pourrait-on dire, pour y jouer son rôle personnel: il n'est certainement pas extravagant d'affirmer que c'est la première oeuvre logique à accomplir. Sache d'abord ce que tu viens faire, pourquoi tu le fais et comment tu dois t'en acquitter! Plus tard, le reste viendra.

Qu'on appelle ce mode de procéder prédication liturgique ou qu'on le désigne d'un autre nom, qu'on s'en acquitte de façon plus ou moins heureuse, peu importe! C'est le principal, surtout de notre temps où les traditions de famille ne le suppléent plus. Il forme comme le vestibule de la prédication catéchistique proprement dite. Renoncer à cette initiation première, c'est compromettre dans son germe l'oeuvre future...

Nos anciens prédicateurs avaient cela de bon, qu'après avoir déroulé les arguments de leurs thèses, ils en concluaient d'ordinaire à une pratique. Tout leur auditoire y trouvait ainsi son compte. Ne pourrait-on pas, de nos jours où la morale est connue et le dogme ignoré, tenter d'insinuer celui-ci par le moyen de celle-là? Le procédé est exactement le contraire du procédé d'autrefois, mais le but en est le même, à savoir fournir par la prédication un enseignement total.

C'est ici encore que la forme homélitique, aisée, personnelle, courte, soignée, loyale, rendra les plus grands services. Les grandes divisions de la science chrétienne n'y seront pas distinctes, comme dans un manuel de théologie. Elles s'y compénétreront, comme dans une conversation d'une noble tenue, où les sujets ne sont abordés que d'une manière saisissante, avec à-propos et surtout sans pédanterie ni longueurs.

Il est très difficile de réaliser ce programme et d'attirer les foules en prêchant l'Évangile. On peut y arriver cependant — et la preuve en est faite — par un travail personnel sérieux et par une conviction sincère. Croire de toute son âme et avoir la passion de faire rayonner sa foi, se nourrir de la vérité, la "ruminer", comme on disait jadis, jusqu'à la faire siennes, se l'assimiler comme une nourriture, comme sa chair et son sang, et lorsqu'elle est ainsi devenue quelque chose de soi-même, la transmettre telle qu'on l'a pensée et sentie, voilà une élaboration intime, une gestation profonde absolument indispensable. Le travail de la forme, à côté de celui-là, est peu de chose, et la comparaison classique peut être reprise de la larve transformée en reine par le seul fait d'une nourriture adaptée, *mamilla regum lactaberis*.

L'enseignement, mais intégral et compris de cette sorte, est certainement, à l'heure actuelle, le but principal et premier de la prédication.

DOM PAUL CHAUVIN.

4 mai 1918.